

Intitulé de l'UE	Communication en langue néerlandaise IV
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Hélène VANCOPPENOLLE	25	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Néerlandais juridique II	25h	Hélène VANCOPPENOLLE


Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Néerlandais juridique II : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Néerlandais juridique II : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais

Objectifs de développement durable
 <p>Travail décent et croissance économique Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



Vie terrestre

Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- 15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

L'étudiant sera capable de :

- comprendre des textes sur des sujets abordés au cours ;
- s'exprimer sur les sujets abordés dans le cours ou sur les projets entrepreneuriaux (elevator pitch);
- comprendre des documents sonores en rapport avec les thèmes étudiés dans le cours ainsi que des bulletins d'informations traitant de l'actualité ;
- rédiger un texte simple et cohérent sur les sujets vus au cours;
- faire des phrases négatives, utiliser correctement les pronoms, les verbes de position et les infinitifs.

Contenu de l'AA Néerlandais juridique II

Le cours se présente sous forme de **dossiers** qui abordent les métiers juridiques : le notaire, l'assureur et les métiers du tribunal. Il comporte des exercices relatifs aux 4 compétences linguistiques visées, c'est-à-dire des exercices de compréhensions à l'audition, à la lecture et des exercices oraux et écrits. Il s'agit d'un cours pratique articulé sur de nombreux exercices lexicaux et grammaticaux. Nous révisons la négation, les pronoms, les verbes de position et l'utilisation correcte de l'infinitif.

- dossier 1 : de notaris
- dossier 2 : de verzekeraar
- dossier 3 : wie zit er allemaal in de rechtbank?

Autonomie :

- Nieuwsberichten : afin d'entraîner la compétence « compréhension à l'audition » et d'activer leur vocabulaire, les étudiants sont invités à préparer chaque semaine sur la plateforme HEH eCampus un bulletin d'information traitant de l'actualité.
- Oefenen met grammatica : exercices formatifs obligatoires à préparer sur la plateforme.

Méthodes d'enseignement

Néerlandais juridique II : cours magistral, approche par projets, approche interactive, approche avec TIC, zelfstudie

Supports

Néerlandais juridique II : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais juridique II

- Taalnet 1
- Taalnet 2
- Articles de presse issus de la presse flamande et néerlandaise
- Documents audio issus des média flamands et néerlandais

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français, Néerlandais
Méthode d'évaluation	<p>Zelfstudie</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Nieuwsberichten » (5 %) (non remédiable) • Oefenen met grammatica (5 %) <p>Lecture, expression écrite, vocabulaire (hors session) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • test 1 (15 %) • test 2 (15 %) • test 3 (15 %) <p>En session</p> <ul style="list-style-type: none"> • test de compréhension à l'audition (15 %) • test oral (15 %) • test de grammaire (15 %) <p><i>L'étudiant(e) doit présenter toutes les épreuves. Toute absence doit obligatoirement être justifiée par certificat médical dans les 48 heures (à envoyer par mail au professeur).</i></p> <p>Seconde session</p> <p>Si l'étudiant(e) n'obtient pas une moyenne de 50 % en note globale, il/elle ne sera tenu(e) de représenter que les compétences en échec, et ce lors de la seconde session. Les notes des parties déjà réussies sont alors reportées. En cas d'échec global, l'étudiant(e) peut représenter toutes les épreuves s'il/elle le souhaite.</p> <p>Les notes des "nieuwsberichten" sont reportées (non remédiable).</p>
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Néerlandais juridique II : non	

Année académique : **2024 - 2025**